

# MARCILLY

## Informations

FÉVRIER 2023

N° 204



### **TERRAIN MULTISPORTS**

## **Un peu de patience !**

Chers marcilliens,

Le terrain multisports prend forme. La société SATD vient d'achever la première phase de l'installation avec le scellement de la structure métallique (temps de séchage 3 semaines).

C'est pour cela que nous demandons à chacune et chacun de ne pas pénétrer sur le chantier. Un arrêté municipal est affiché avec une prolongation de fermeture jusqu'au vendredi 10 mars.

Dès le samedi 11 mars, il sera possible de fouler le terrain en respectant les règles affichées.

En raison des températures très basses, la société SATD procédera à une deuxième phase au printemps lorsque les conditions climatiques le permettront pour poser le revêtement de sol (gazon synthétique).

Nous rappelons que la classe de Marcilly avec la présence de son enseignante est prioritaire pour l'utilisation du terrain multisports.

Par ailleurs, suite à la réunion du mercredi 9 novembre organisée en mairie en fin d'année 2022 sur ce beau projet et avec la présence de nombreux enfants de Marcilly, le Conseil Municipal a souhaité avoir des relais pour la bonne cohésion entre générations et pour l'utilisation de la meilleure des façons du terrain.

Alicia Sortais, Ayesha Orsolani-Gallot, Edwyn Kanor, Marwan Mostefaoui et Louis Veillard seront les référents. Leur rôle sera de véhiculer auprès des utilisateurs : la bonne attitude, la bonne pratique, de responsabiliser chacune et chacun. Il ne leur est aucunement demandé de faire « la police ».

Ils seront la voix de la jeunesse pour aider le conseil municipal à améliorer l'aménagement du terrain.

### **INSCRIPTIONS A L'ÉCOLE MATERNELLE – RENTRÉE 2023/2024**

Vous pouvez inscrire votre enfant à l'école maternelle du Grand Chemin à Varreddes pour la rentrée 2023.

Sont concernés :

- Les enfants nés en 2020
- Les enfants nés en 2018 et 2019 scolarisés dans un autre établissement et arrivant sur la commune pour la rentrée.

Merci de vous rendre en Mairie au plus vite (aux heures d'ouverture) avec les documents suivants, afin d'avoir une feuille de pré-inscriptions :

- Le livret de famille
- Un justificatif de domicile de moins de 3 mois
- Le carnet de vaccination de votre enfant
- Le certificat de radiation si votre enfant était scolarisé dans une autre école

Vous pourrez ensuite contacter l'école maternelle LE GRAND CHEMIN :

**Directrice** : Mme Morel Julie

Ruelle Jean Piettre 77910 Varreddes

Tél. 09.77.92.42.60 / [ce.0772554h@ac-creteil.fr](mailto:ce.0772554h@ac-creteil.fr)

## **1<sup>ère</sup> MODIFICATION SIMPLIFIÉE DU PLU**

Par délibération en date du 23 janvier 2023, il sera procédé à la 1<sup>ère</sup> modification simplifiée du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune de MARCILLY approuvé le 25 novembre 2016.

Le Conseil Municipal a défini les objectifs poursuivis : **La commune de Marcilly souhaite autoriser un projet de remblais de déchets inertes (ISDI) permettant de reconstituer des surfaces agricoles et une bonne intégration paysagère dans le site.**

et a fixé les modalités de mise à disposition du public du 13 février au 17 mars 2023 :

Les horaires d'ouverture de la Mairie sont :

Lundi : 17h à 19h

Vendredi : 10h à 12h

Le dossier de mise à disposition du public sera également disponible sur le site internet de la commune de MARCILLY : [www.mairie-marcilly.fr](http://www.mairie-marcilly.fr)

## **DÉCLARATION PRÉALABLE DE TRAVAUX**

La mairie **rappelle** qu'une déclaration préalable de travaux (DP) est obligatoire avant tout début de travaux modifiant l'aspect initial de votre habitation : création d'ouverture, ravalement, agrandissement de l'habitation ou création d'une annexe, d'un portail, d'une clôture, installation de panneaux photovoltaïques,...

Un permis de construire peut-être exigé en fonction de la nature des travaux.

La fin des travaux doit aussi obligatoirement faire l'objet **d'une déclaration attestant l'achèvement et la conformité des travaux** pour toute Déclaration Préalable ou Permis de Construire.

N'hésitez pas à vous renseigner auprès de la mairie pour être en conformité avec la loi et sur le site [servicepublic.fr](http://servicepublic.fr) concernant les « cerfa » à utiliser.

## **SÉCURITÉ ROUTIÈRE**

Cédric, l'employé communal, a procédé au déplacement des panneaux prioritaires et non-prioritaires situés rue des Epinettes et rue de la Borne Blanche. Depuis, on note un ralentissement de la grande majorité des véhicules empruntant ces deux départementales.

Par ailleurs, la société WIAME RD a été sollicitée pour procéder à la création ou au retraçage des passages piétons dans le village.

## **DE BELLES INITIATIVES MARCILLIENNES**

*« Je m'appelle Emily, j'ai 17 ans et je vous propose mes services pour garder vos bout'chous et/ou vos animaux le soir et les Week-ends – 07.82.92.51.07 »*

*« Je me prénomme Alexis, 17 ans, disponible pour effectuer des petits travaux : tonte de pelouse, ramassage des végétaux, débarrasser vos greniers, caves...possibilité de garder vos animaux, ranger votre bois – 06.35.26.28.45 »*

Tous les lundis et vendredis de 16h à 17h15, Mme FERRO Alexandrine ouvre les portes de l'église pour permettre aux personnes qui le souhaitent de se recueillir.

## **ASSOCIATION DES FÊTES ET LOISIRS DE MARCILLY (AFLM)**

Calendrier des manifestations à venir :

- Loto : samedi 4 mars
- Soirée Cabaret « L'Ermitage » : samedi 11 mars
- Brocante : dimanche 2 avril
- Fête du village : du samedi 20 mai au lundi 22 mai
- Concours de pétanque : dimanche 2 juillet
- Barbecue : dimanche 10 septembre
- Karaoké : samedi 28 octobre

*Retrouvez nous sur Facebook : <https://www.facebook.com/people/Aflm-Marcilly/100019145050000>*

## **LE CLUB DE L'AMITIÉ (ASSOCIATION)**

Que vous soyez jeune, moins jeune...que vous ayez un esprit de compétition.

Mordu(e) de jeux de société ou autres avec une envie de partager un vrai moment de détente, d'échange, de rigolade, le Club de l'amitié de Marcilly sera ravi de vous accueillir.

Rejoignez-nous tous les jeudis après-midi à partir de 14h30 dans la salle du conseil municipal.

*Dominique Courtois (Président), Sylvie Colson (Secrétaire) et Christine Blanpain (Trésorière)*

## **ENVIRONNEMENT ET BIODIVERSITÉ**

### **Frelons asiatiques :**

90 % des plantes à fleurs dans le monde dépendent de la pollinisation par les insectes. Cela concerne bien sûr la production de fruits et de graines. Au total, environ 35 % de ce que nous mangeons est lié à l'action de ces insectes.

Or le frelon asiatique est un redoutable tueur d'insectes pollinisateurs et surtout d'abeilles qu'il découpe dans sa ruche pour nourrir ses larves. Un nouveau venu d'Asie "le frelon oriental", plus petit, est également tueur d'abeilles.

Exemple parmi tant d'autres : l'entreprise "Abeilles et Miel" située à Lagny et Coupvray a vu ses 120 ruches décimées en 3 semaines en novembre 2022 !

- Notre action : le piégeage qui doit être sélectif, sinon il risque de tuer plus d'insectes que de frelons.
- Les conseils du GDSA 77 : rechercher les nids !
- L'embryon : peu dangereux lorsque la fondatrice est seule, de la taille d'une balle de tennis, souvent installé sous abri (balcon, nichoir, cabane de jardin...). En général, la période pour ce nid s'étend d'avril à mai.
- Le primaire : très dangereux, de taille moyenne, installé à hauteur d'homme dans une haie, une remise, un garage ou dans le sol. En moyenne, la période pour ce nid s'étend de mai à juillet
- Le secondaire : très dangereux, de taille imposante et souvent à la cime des arbres, mais aussi dans des haies, sous toiture ou dans un hangar. Il peut chuter en cas de grand vent. On trouve ce type de nid en général à partir de juillet.

**Informations complètes sur le site du GDSA 77 : [gdsa@apiculture77.fr](mailto:gdsa@apiculture77.fr) / 06 31 78 97 10**

**Ne pas vous en approcher et ne pas intervenir vous-même.**

En cas de piqûre appeler le 18 (pompiers)

Pour intervention : contacter Olivier Girbal au 06 42 76 91 15 - [miel.girbal@gmail.com](mailto:miel.girbal@gmail.com)

Des affiches et d'autres noms d'intervenants sont disponibles sur le site de la mairie.

## **FIBRE OPTIQUE**

Pour toute question relative aux raccordements ou aux coupures de service, vous devez vous rapprocher directement et systématiquement de votre Fournisseur d'Accès à Internet (FAI) que vous avez choisi et qui se chargera de vous renseigner et de traiter l'incident éventuel. Si cet incident implique le réseau sem@fibre77, le FAI doit à son tour alerter Seine-et-Marne THD en ouvrant un ticket d'incident d'infrastructure. Sans cette action, Seine-et-Marne THD n'a aucun moyen d'être informé afin de déclencher les actions.

En tout dernier recours et après cette démarche, si le problème persiste, vous pouvez transmettre un mail au référent fibre de la CCPO : [fibre@paysdelourcq.fr](mailto:fibre@paysdelourcq.fr)

## **⚠ RAPPEL : POUR QUE NOTRE VILLAGE RESTE BEAU**

- **De nombreuses déjections de chiens sont régulièrement constatées sur les trottoirs de la commune, aux abords de l'église, du cimetière et dans l'espace de jeux réservé aux enfants. Lors des promenades quotidiennes avec leur chien, nous demandons aux propriétaires de se munir de sacs plastiques pour ramasser les déjections et de les jeter dans une poubelle.**

*« Il n'y a pas de chien errant dans la commune.*

*L'habitant du 20 bis rue du moulin ne doit pas subir régulièrement les déjections canines devant son portail !  
Ni l'assistante maternelle du 7 rue des Mousseaux qui trouve régulièrement sur le trottoir des déjections canines. Cela complique l'accueil des enfants le matin !*

*L'aire de jeux des enfants, l'église ne sont pas des espaces autorisés pour les chiens.*

*Nous habitons un village où de nombreux chemins nous sont proposés pour promener notre chien...*

*L'évolution de notre société conduit à réduire la distribution de sacs plastiques.*

*Pour le ramassage des déjections canines de votre chien, vous pouvez récupérer les emballages plastiques de vos fruits et légumes...*

*Luttons de façon efficace et simple pour la propreté de notre village...adoptons ensemble les bons gestes.  
(Fabrice Didon – conseiller municipal) »*

- Les chiens doivent être tenus en laisse et ceux de catégorie 1 doivent obligatoirement être déclarés en mairie.
- Il est constaté de plus en plus de mégots dans le village et encore plus sur le parvis de l'église. Les mégots de cigarettes représentent 40 % des déchets récupérés dans les villes, il met en moyenne 12 ans pour se dégrader totalement.  
« Jeter son mégot n'est pas un geste banal mais bel et bien une action polluante qui pèse lourdement sur notre environnement et notre qualité de vie. Un geste qui s'avère coûteux, tant pour la collectivité que pour la nature. Contraventions de 68 € pour sanctionner le geste de jeter des mégots sur la voie publique »
- Promeneurs, n'hésitez pas à ramasser les papiers et autres déchets laissés dans notre campagne.
- Chaque habitant du village est tenu d'entretenir le trottoir qui longe son habitation (retrait des mauvaises herbes, des papiers et autres déchets).
- Le ramassage des poubelles se fait de manière automatisée. Après le ramassage des bacs jaunes, régulièrement des emballages se retrouvent au sol, dans nos rues. Elles sont dues au trop plein de certains bacs. Nous remercions chacun de bien vouloir les ramasser lorsque cela se produit et surtout de ne pas surcharger les bacs dont le couvercle doit être bien fermé. Si vous considérez que votre bac n'est pas assez grand, vous pouvez faire une demande de bac plus grand auprès de Covaltri (01 64 20 52 22 ou [contact@covaltri77.fr](mailto:contact@covaltri77.fr))



## **EN BREF**

- Avec le moteur de recherche GOOGLE et en tapant : « COUPURE ENEDIS » puis en rentrant : « 77139 MARCILLY », vous pouvez connaître les raisons de la coupure électrique.
- Téléchargez l'application PANNEAU POCKET sur votre smartphone et soyez informé de l'actualité de votre commune et de la Communauté d'Agglomération des Communes du Pays de l'Ourcq.
- Si vous rencontrez des problèmes concernant la collecte des déchets, appelez COVALTRI au 01 64 20 52 22 en priorité ou adressez un mail à [lh.marcilly77@gmail.com](mailto:lh.marcilly77@gmail.com)

Collecte des encombrants : la collecte est sectorisée et organisée 1 fois/trimestre : vous devez prendre rendez-vous avec Covaltri en vous inscrivant au préalable.

Tél : 0 801 902 477 ou [www.encombrants-covaltri77.com](http://www.encombrants-covaltri77.com)

- 2 assistantes maternelles agréées sur la commune :
  - ➔ Mme SEBILLE KALA CELINE : 06.51.94.50.41
  - ➔ Mme LIEVRARD AURELIE : 06.99.85.90.72
- **Stages Ecole de Natation** : l'équipe de la piscine du pays de l'Ourcq vous propose 2 stages de cours familiarisation et apprentissage pour les enfants de 6 à 13 ans.
  - Du 20 au 24 février (5 séances)
  - Du 27 au 3 mars (4 séances)
  - Piscine du pays de l'Ourcq à Ocquerre
  - Renseignements : **01.60.61.58.40** – <https://cutt.ly/39wYBek>
- **Vac'enSports D'HIVER** : Pendant les vacances scolaires d'hiver, la Communauté de Communes du Pays de l'Ourcq propose aux 6/14 ans, deux stages du 20 au 24 février et du 27 février au 3 mars.  
**Disciplines** : Bowling, escalade, futsal, jeux de société, Léarno (math et sport), natation, tennis de table, thèque...  
**Inscriptions ouvertes depuis le mercredi 1<sup>er</sup> février à l'accueil de la piscine du Pays de l'Ourcq.**  
**Renseignements** : Tél. : 01.60.61.58.40 – <https://cutt.ly/A23xdcq>

## **DES COMMERCANTS AU SERVICE DES HABITANTS**

### ⇒ **SECRET GARDEN**

Wedding-planner (chef de projet chargé d'organiser un mariage) & officiante de cérémonie laïque  
Organisation et décoration de tous vos événements.

[www.secretgarden-evenementiel.fr](http://www.secretgarden-evenementiel.fr)

Facebook : *secret garden evenementiel* / Instagram : *secretgarden\_evenementiel* – 06.70.30.70.29

### ⇒ **LE PANIER DE JULIETTE : Votre épicerie itinérante**

Produits locaux – Vrac – Frais – Pains – Viennoiseries – Produits d'entretien cosmétiques

Tous les mardis de 10h à 11h - PLACE DE L'ÉGLISE / [lepanierdejuliette@gmail.com](mailto:lepanierdejuliette@gmail.com) – 06.64.68.20.14

### ⇒ **LE CLOS DU MOULIN**

Traiteur – Organisation de réceptions (Réception, mariage, cocktail, buffet, plateaux repas, cuisine à Domicile)  
3 rue du Moulin 77139 Marcilly

Erwan Morin 06.47.81.66.38 – [traiteur.leclosdumoulin@gmail.com](mailto:traiteur.leclosdumoulin@gmail.com) - Facebook

### ⇒ **PIZZA OCÉANE**

Tous les mardis de 17h30 à 21h15

Facebook : *pizza.oceane77* – 07.66.19.28.86

### ⇒ **Garage MPC *Relais Colis***

Mécanique – Préparation moteur – restauration complète

12 bis rue des Mousseaux 77139 Marcilly

[mignon.racing@sfr.fr](mailto:mignon.racing@sfr.fr) – 06.03.37.25.38 – Facebook : *garagempc*

### ⇒ **MG LOISIRS LOC**

Gardiennage de véhicules de loisirs : auto, moto, quad, buggy, jet-ski, bateau, camping-car

12 bis rue des Mousseaux 77139 Marcilly

[Contact.mgloisirsloc@gmail.com](mailto:Contact.mgloisirsloc@gmail.com) – 06.03.37.25.38 – Facebook : *MG Loisirs Loc*

## **AGENCE POSTALE SUR LA COMMUNE D'ETREPILLY**

Une agence postale communale a ouvert au sein de la commune d'Étrepilly depuis le 12 janvier 2023.

Semaine paire	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
	14h15-17h45	8h15-11h45	8h15-11h45	8h15-11h45	13h15-15h45	FERMETURE
Semaine impaire	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
	14h15-17h45	8h15-11h45	FERMETURE	8h15-11h45	13h15-15h45	8h15-11h45

## **DÉCÈS**

Nous renouvelons nos condoléances pour le décès de Mme Nicole LEGRAND survenu le 02 décembre 2022.

## **NAISSANCES**

Nous souhaitons la bienvenue à Jean MORIN né le 13 novembre, Luna BOUADLA née le 15 novembre et Kélia LATA née le 19 décembre 2022, ainsi qu'à Wayatth GRANDJEAN LAPLEIGE né le 20 janvier 2023.

*Mme le Maire et son conseil souhaitent la bienvenue aux nouveaux résidents de Marcilly*

Prenez soin de vous et des vôtres,  
Le Conseil Municipal

Mairie – 1 rue de Louvin – 77139 MARCILLY

Tél : 01 64 36 66 96 – Mail : [mairie.marcilly77@outlook.com](mailto:mairie.marcilly77@outlook.com) (*Nouvelle adresse*)

Site Web : [marcilly77.fr](http://marcilly77.fr)

Horaires mairie : lundi de 17h à 19h, vendredi de 10h à 12h et sur rendez-vous.

# INFO

## GRIPPE AVIAIRE



### INFLUENZA AVIAIRE

NOUS SOMMES TOUS CONCERNÉS !

DEPUIS PEU, LES CAS SE MULTIPLIENT EN ILE-DE-FRANCE !

### VOUS AVEZ DES POULES OU DES OISEAUX D'ORNEMENT

Pour les protéger de la grippe aviaire et protéger les éleveurs de volailles, il convient de :

- Confiner vos volailles, les mettre dans votre jardin d'hiver ou mettre en place des filets de protection sur votre basse-cour;
- Surveiller régulièrement vos poules, pigeons et autres oiseaux;
- Vous faire connaître en mairie ou par télédéclaration en cliquant sur <https://agriculture-portail.6tzen.fr/default/requests/cerfa0/>.

**EN CAS DE MORTALITÉ ANORMALE, RAPPROCHEZ-VOUS DE VOTRE MAIRIE OU DE VOTRE VÉTÉRINAIRE.**

ADOPTONS CHACUN LES BONS GESTES !



AMICALE  
DES ÉCOLES  
Varredes | Marcilly

**SAMEDI 1er AVRIL**  
de 9h à 17h  
SALLE DES FÊTES  
VARREDES

## BROCANTE PUÉRICULTURE

vêtements



jouets



matériels

petite enfance jusqu'à 12 ans

Entrée Gratuite

Restauration  
Café sur Place

5€ le mètre linéaire  
Ouverture à 8h  
Pour les exposants



Renseignements et Réservations au 06 74 93 43 86